



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Services

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) : Oui.

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Commune de MONTFERRAT

Hôtel de Ville

1 placette de la mairie

83131 MONTFERRAT

Tel : 04 94 50 21 91

Mail : [mairie@montferrat.fr](mailto:mairie@montferrat.fr)

### 1) Description :

1.1) Type de marché de services :

Catégorie de services : 66

1.2) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Contrats d'assurance pour la commune de MONTFERRAT

1.3) Description/Objet du marché :

Service d'assurance pour la souscription de contrats d'assurance pour la commune de MONTFERRAT

1.4) Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestations des services :  
Var (83)

1.5) Division en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

1.6) Variantes libres prises en considération : oui.

### 2) Quantité ou étendue du marché :

2.1) Quantité ou étendue globale :

Solution de base : obligatoire selon description dans le cahier des charges.

2.2) Variantes imposées :

Sans objet

2.3) Variantes libres :

Facultatives selon description dans le cahier des charges.

2.3) Durée du Marché ou délai d'exécution :

La durée du marché est de 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028. Il pourra y être mis fin par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un préavis de quatre mois avant le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### 3) Conditions relatives au marché :

3.1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables :

Le mode de règlement du marché choisi est le mandat administratif. Le financement se fera sur le budget de la commune en section de fonctionnement.

Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique. Il est fixé un délai de règlement de 30 jours pour les sommes dues en exécution du présent marché à compter de la date de réception de la facture sur la plateforme gratuite : Chorus Portail Pro.

3.2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché :

Groupement conjoint non solidaire en cas de groupement.

3.3) Condition de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise :

- 1° Lettre de candidature (DC1 ou sous forme libre) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant,
- 2° Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (ou DC2) n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- 3° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles du candidat :
  - a) des renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle,
    - Inscription registre professionnel
    - l'attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.
  - b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière
    - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
  - c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.
    - Ressources humaines et techniques
    - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur.

Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Tous les soumissionnaires (entreprises d'assurances et intermédiaires d'assurances) doivent se conformer aux obligations imposées par le présent règlement de la consultation et transmettre les pièces de candidature énumérées ci-dessus.

Prestations réservées à une profession particulière : Non.

4) Procédure :

4.1) Type de procédure :

Procédure adaptée selon l'article L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

4.2) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés comme suit :

Valeur technique de l'offre (55 %) :

- Etendue des garanties (25%),
- Montant accordé des garanties (20 %),
- Organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 %).

Montant de la prime (45 %).

4.3) Date limite de réception des offres

**5 Juillet 2024 à 12 heures.**

4.4) Langue pouvant être utilisé dans l'offre ou la demande de participation : Français.

4.5) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

5) Renseignements complémentaires

5.1) Renseignements relatifs aux lots :

Lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques divers ;

Lot 2 : Assurance responsabilité civile ;

Lot 3 : Assurance flotte automobile ;

Lot 4 : Assurance protection juridique de la commune ;

Lot 5 : Assurance protection juridique des agents et des élus ;

Lot 6 : Assurance des risques statutaires.

5.2) Les candidats doivent transmettre leur offre par voie dématérialisée sur le site [www.marches-sécurises.fr](http://www.marches-sécurises.fr).

5.3) renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site [www.marches-sécurises.fr](http://www.marches-sécurises.fr)

5.4) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de TOULON

5.5) Date d'envoi du présent avis : 24/04/2024